

Département
NORD
Canton
GRANDE-SYNTHE
Commune
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2022/ 184

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ATTRIBUTION DE MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE
FOURNITURE ET LIVRAISON DE FOIN
MONSIEUR MAXIME PAUWELS

1. 1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 Juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2022** de la Commune voté le **17 Décembre 2021**,

Vu l'inscription à l'Article **60680** du Budget,

Considérant la mise en concurrence effectuée,

Considérant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse par la mini commission d'appel d'offres en date du **11 Octobre 2022**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer l'accord-cadre à bons de commande fourniture et livraison de foin avec l'exploitation individuelle **PAUWELS Maxime** pour un montant annuel de **60 000,00 €** H. T. sur la totalité de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat et jusqu'au **1^{er} Juin 2024**.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'Article **60680** du Budget.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le Site Internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

18 OCT. 2022

Fait à GRAVELINES, le

Pour extrait conforme,

Reçu en Sous-Préfecture le

18 OCT. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le

18 OCT. 2022

Le Maire,



Bertrand RINGOT